



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 29 juin-3 juillet 2020

Distribution: générale

Point 10 de l'ordre du jour

Date: 28 mai 2020

WFP/EB.A/2020/10-A

Original: anglais

Questions d'administration et de gestion

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM. (<https://executiveboard.wfp.org>).

Nomination d'un membre du Comité d'audit

Projet de décision*

Le Conseil approuve le renouvellement du mandat d'un membre du Comité d'audit selon les modalités suivantes:

- Mme Agnieszka Słomka-Gołębiowska (Pologne), du 30 juillet 2020 au 29 juillet 2023.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

Voir les membres du jury au paragraphe 2

Mme H. Spanos
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
tél.: 066513-2603

1. Conformément au mandat du Comité d'audit¹, le Conseil approuve la désignation de membres du Comité sur recommandation d'un jury composé de cinq représentants, un de chaque liste électorale du Conseil d'administration, désignés par celui-ci.
2. La composition du jury de sélection, qui a été approuvée par le Conseil au moyen d'un vote par correspondance le 20 mars 2020, est la suivante:
 - Mme Alice Gisèle Sidibe Anago, Représentante permanente adjointe du Burkina Faso, en tant que représentante de la Liste A;
 - M. Bommakanti Rajender, Représentant permanent suppléant de l'Inde, en tant que représentant de la Liste B;
 - M. Guillermo Valentín Rodolico, Représentant permanent adjoint de l'Argentine, en tant que représentant de la Liste C;
 - Mme Elizabeth Petrovski, Représentante permanente suppléante des États-Unis d'Amérique, en tant que représentante de la Liste D;
 - S. E. M. Zoltán Kálmán, Ambassadeur et Représentant permanent de la Hongrie, en tant que représentant de la Liste E.
3. Le premier mandat d'un membre du Comité d'audit – Mme Agnieszka Słomka-Gołębiowska – arrivera à expiration le 29 juillet 2020. En application du paragraphe 22 du mandat du Comité d'audit, il peut être envisagé de reconduire ce membre dans ses fonctions pour un second et ultime mandat d'une durée de trois ans.
4. Le jury a organisé des consultations en ligne pour examiner la possibilité de reconduire dans ses fonctions le membre du Comité d'audit et, après avoir examiné son profil, les résultats de son travail et d'autres éléments, notamment le soutien apporté par le Président du Comité d'audit à cette reconduction, a conclu à l'unanimité que ce membre:
 - avait effectué un seul mandat en qualité de membre du Comité d'audit et avait exprimé par écrit son souhait de voir son mandat renouvelé;
 - avait démontré la solidité de son attachement au PAM en participant à trois réunions trimestrielles par an ainsi qu'aux téléconférences fréquemment organisées pour préparer ces réunions et traiter d'autres questions pertinentes;
 - avait rempli ses fonctions de manière exemplaire pendant ce premier mandat et avait beaucoup apporté aux débats du Comité d'audit grâce à ses connaissances et à son expérience approfondies touchant des domaines techniques relevant de la compétence de celui-ci; et
 - avait procédé à l'autoévaluation prévue dans le plan de travail du Comité d'audit, conformément aux meilleures pratiques.
5. Compte tenu des éléments ci-dessus, le jury recommande que le Conseil d'administration reconduise dans ses fonctions, pour un second et ultime mandat d'une durée de trois ans, le membre du Comité d'audit dont le mandat arrive à échéance le 29 juillet 2020.

¹ [WFP/EB.2/2018/10/1](#).